
CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

Après plus d'un an de cérémonies en huis clos, nous avons pu avec grand plaisir commémorer l'Appel du 18 juin. C'est une immense joie de vous retrouver.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, merci de remplir le formulaire en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033> et de l'envoyer par mail à : bta.annoeuillin@gendarmerie.interieur.gouv.fr.

Vous pouvez également l'imprimer et vous rendre à la brigade de gendarmerie d'Annoeuillin, des formulaires sont à votre disposition sur place.

L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48h avant votre départ au minimum) et en cas de vacances interrompues, prévenez la brigade de gendarmerie de votre retour.

Bonnes vacances !

TRAVAUX ALLENES-LES-MARAIS

La mairie d'Allennes-les-maraais nous informe des travaux sur l'axe Allennes – Annoeuillin à partir du 5 juillet et ce pour une période de 2 mois.

La route sera fermée dans le sens Annoeuillin Allennes. Une déviation est mise en place.

Celle-ci contournera la zone de travaux via Carnin (route d'Annoeuillin et rue du Marais).

Nous espérons que les vacances scolaires limiteront la surcharge de flux sur notre commune.



TRAVAUX TROTTOIR

La deuxième phase des travaux de trottoirs démarre ce mois de juillet. Elle concerne la réalisation des trottoirs rue Séraphin Cordier. Les travaux dureront 15 jours.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Envie d'un monde plus responsable ?

Retenez dès à présent la date du 11 septembre sur vos tablettes !

Ce jour-là, la commune organise une journée de sensibilisation au développement durable. Au programme :

- des animations autour de l'évolution du climat, du cycle de l'eau, de la permaculture, du compostage, du tri des déchets
- des ateliers pour apprendre à faire soi-même ses produits d'entretien, de beauté,
- un troc plantes
- des jeux pour les enfants,...

et en plus une restauration éco-responsable sur place et un cadeau à chaque visiteur !

Le lendemain, en matinée, des circuits de marche seront proposés pour nettoyer les abords du village et sensibiliser à la protection de l'environnement.

Venez nombreux !

Le saviez-vous ?

Notre commune s'est engagée dans une démarche de préservation de son environnement. Elle dispose d'une commission Développement Durable qui s'interroge et propose des actions en faveur de la préservation de nos ressources naturelles. Depuis de nombreuses années la commune n'utilise plus de désherbants chimiques par exemple, mais préfère le fauchage raisonné. Nous souhaitons poursuivre nos efforts par la récupération de l'eau de pluie et une utilisation raisonnée de l'eau pour les arrosages des plantes et des espaces verts.

Une astuce pour venir à bout naturellement des mauvaises herbes sur vos bordures ou terrasses : Utilisez un pulvérisateur avec un litre de vinaigre blanc, 5 gouttes de savon liquide et 20 gr de sel de cuisine. Pulvériser directement sur les feuilles des mauvaises herbes par temps sec, laissez agir le produit 2 à 3 jours, puis ramassez facilement à la main les herbes mortes.

L'intérêt : Cette solution n'est pas dangereuse pour les enfants ou les animaux de compagnie et n'a pas d'effet sur la nappe phréatique ou les sols.